

Comment transformer les sédiments en ressource vertueuse ?



C'est la question à laquelle les Assises nationales de la valorisation des sédiments tente de répondre. 3 ans après sa première édition à Paris, c'est à Lille que le rendez-vous aura lieu, les 15 et 16 novembre.

Organisées par le CD2E et son centre de ressources Sedilab, les Assises nationales de la valorisation des sédiments reviennent en 2022, les 15 et 16 novembre à Lille.

Afin de préserver le bon fonctionnement des 8.500 km de voies d'eau navigables et des nombreux ports en France, des millions de mètres cubes de sédiments sont dragués chaque année. Marins ou fluviaux, ils représentent un volume colossal de déchets polluants dont la gestion constitue un défi de taille.

Plus de rejet en mer des sédiments et résidus de drainages pollués à partir de 2025

45 millions de m³ de sédiments marins, soit 90% du volume total dragué, sont rejetés en mer à l'heure actuelle, engendrant des conséquences désastreuses sur les écosystèmes. A partir du 1er janvier 2025, avec l'entrée en vigueur de la loi Leroy pour



l'économie bleue, "le rejet en mer des sédiments et résidus de drainages pollués" sera interdit. L'application de cette loi va mettre la pression sur des capacités de stockage déjà limitées et dont les coûts explosent.

Utilisation des sédiments dans des projets de construction



Le cimentier Eciom dans cette voie en partenariat avec le laboratoire dans le cadre d'un projet baptisé Sedicim. L'objectif de ce projet est de substituer le cru de cimenterie ou les additions minérales pour la fabrication de ciments, liants hydrauliques routiers ou de bétons, par des sédiments.

Lors de la première journée de ces assises, la signature d'une convention, "Engagement pour la croissance verte en faveur de la valorisation à terre des sédiments de dragage et de curage", engagera l'Etat et 16 signataires porteurs de projets. La convention se concentre sur des applications à forte valeur ajoutée d'un point de vue industriel, notamment d'utiliser ce matériau pour fabriquer de l'asphalte, du béton, du ciment, des matrices composites, des granulats. L'objectif est de contribuer à l'émergence rapide d'une filière industrielle en France avec un fort potentiel international.

Territoire pilote en France, la Région des Hauts-de-France travaille depuis 2009 sur le sujet et a impulsé des programmes de

recherche et développement sur cette thématique. La démarche Sedimatériaux, notamment, soutient les projets d'innovation autour de la valorisation des sédiments.

Ainsi des projets de mobilier urbain en béton à base de sédiments de dragage et des projets de valorisation de sédiments en asphalte en remplacement des granulats seront présentés lors des assises. A savoir, des projets de valorisation existent également dans le domaine agricole (développement expérimental de substrats de végétation pour les sites dégradés).

Pour plus d'information, pour le programme complet des assises et pour vous inscrire, vous pouvez vous rendre sur le [site du CD2E](#).

Source : batirama.com / E.Wood / Photos © Marie Derollez, Lab Sedicim (Eqiom)



AGENDA

NOVEMBRE

3 novembre 2022

Workshop Solutions innovantes pour la circularité des emballages complexes

Dans le cadre du projet de recherche CIMPA.

Brussels (Belgique)

En savoir plus :

cimpa-h2022.eu

8 au 11 novembre 2022

Ecomondo

ECOMONDO
THE GREEN TECHNOLOGY EXPO

Événement de référence en Europe et dans le bassin méditerranéen pour la transition écologique, l'économie circulaire et régénérative.

Rimini (Italie)

En savoir plus :

ecomondo.com

15 et 16 novembre 2022

Assises nationales de la valorisation des sédiments

Journées organisées par le CD2E et son centre de ressources sur la valorisation des sédiments de dragage.

Lilles (59)

En savoir plus : cd2e.com

17 novembre 2022

Colloque gestion des déchets dangereux

« Green Deal : cohérence et ambition sont-elles au Rendez-Vous ? »

Paris

En savoir plus : sympred.fr

15 au 17 novembre 2022

Enviropro Grand Est

Salon interrégional des solutions technologiques environnementales du Grand Est à destination des industries, des communes et collectivités, du BTP, du transport et de la logistique.

Nancy (54)

En savoir plus : enviropro-salon.com

22 novembre 2022

Actualités réglementaires déchets et focus sur les biodéchets

Webinaire régional Pays de la Loire.

En ligne

En savoir plus : economiecirculaire.org

22 au 24 novembre 2022

Salon des maires et des collectivités locales

Paris

En savoir plus : salondesmaires.com

29 et 30 novembre 2022

Convention d'affaires du biogaz et de la méthanisation

Conçue par Biogaz Vallée, cette 10^e convention accélère les mises en relation entre les porteurs de projet – agricoles, industriels ou territoriaux – et les fournisseurs de solutions.

Saint-Étienne (42)

En savoir plus : biogazvallee.eu

Bordeaux (33)

En savoir plus : r4-composites

7 et 8 juin 2023

Expobiogaz

Le salon national du gaz renouvelable, de production à la valorisation.

Strasbourg (67)

En savoir plus : expo-biogaz.com

13 et 14 septembre 2023

RWM

Salon et conférences pour les professionnels des déchets, du recyclage et de la durabilité.

Birmingham (Royaume-Unis)

En savoir plus : rwmexhibition.com

10 au 13 octobre 2023

Pollutec

Salon de référence des solutions environnementales énergétiques.

Lyon (69)

En savoir plus : pollutec.com

IMPORTANT

Recyclage Récupération vous conseille de vérifier la bonne tenue de ces événements avant de vous y rendre.



2023

7 mars 2023

R4 Composites

Le RDV de l'économie circulaire des composites



Famille du média : PQR/PQD

(Quotidiens régionaux)

Périodicité : Quotidienne

Audience : 1055000

Sujet du média :

Actualités-Infos Générales



Edition : 12 novembre 2022

P.43

Journalistes : -

Nombre de mots : 230

p. 1/1

ÉCO RÉGION

LES SÉDIMENTS FLUVIAUX ET MARINS EN ASSISES NATIONALES

LILLE. Le pôle régional de création et de développement des écoentreprises (Cd2e) organise les 15 et 16 novembre à Lille des assises nationales de la valorisation des sédiments de dragage. L'occasion de faire le point sur les évolutions réglementaires, les projets en cours d'étude, les filières de recyclage, leurs avancées techniques.

Les sédiments ne sont plus considérés comme des déchets à éliminer mais comme des ressources à valoriser. Des millions de m³ sont dragués chaque année



pour préserver le bon fonctionnement des 8 500 km de voies d'eau et des ports français. L'enjeu, mal connu, est considérable et notre région est devenue dès 2009 référente nationale dans la récupération, le traitement et le réemploi des sédiments. Plus de 45 millions de m³ sont tous les ans rejetés à la mer, soit 90 % du volume total dragué. Un véritable gaspillage.

www.cd2e.com

CRISE ÉNERGÉTIQUE, COMMENT SE FAIRE AIDER ?

HAUTS-DE-FRANCE. Une nouvelle cellule de crise est en place pour répondre aux besoins de toutes les entreprises.

Des conseillers de la chambre de métiers vous répondent, si vous êtes une entreprise de moins de 10 salariés ou un indépendant, au **09 72 72 72 07**.

Des conseillers de la chambre de commerce et d'industrie vous répondent, si vous êtes une entreprise commerciale, industrielle ou de service, au **03 20 63 79 00**.





ÉCO RÉGION

LES SÉDIMENTS FLUVIAUX ET MARINS EN ASSISES NATIONALES

LILLE. Le pôle régional de création et de développement des écoentreprises (Cd2e) organise les 15 et 16 novembre à Lille des assises nationales de la valorisation des sédiments de dragage. L'occasion de faire le point sur les évolutions réglementaires, les projets en cours d'étude, les filières de recyclage, leurs avancées techniques.

Les sédiments ne sont plus considérés comme des déchets à éliminer mais comme des ressources à valoriser. Des millions de m³ sont dragués chaque année



pour préserver le bon fonctionnement des 8 500 km de voies d'eau et des ports français. L'enjeu, mal connu, est considérable et notre région est devenue dès 2009 référente nationale dans la récupération, le traitement et le réemploi des sédiments. Plus de 45 millions de m³ sont tous les ans rejetés à la mer, soit 90 % du volume total dragué. Un véritable gaspillage.

www.cd2e.com

CRISE ÉNERGÉTIQUE, COMMENT SE FAIRE AIDER ?

HAUTS-DE-FRANCE. Une nouvelle cellule de crise est en place pour répondre aux besoins de toutes les entreprises.

Des conseillers de la chambre de métiers vous répondent, si vous êtes une entreprise de moins de 10 salariés ou un indépendant, au **09 72 72 72 07**.

Des conseillers de la chambre de commerce et d'industrie vous répondent, si vous êtes une entreprise commerciale, industrielle ou de service, au **03 20 63 79 00**.





AGENDA

NOVEMBRE

15 et 16 novembre 2022

**Assises nationales
de la valorisation des sédiments**

Journées organisées par le CD2E et son centre de ressources sur la valorisation des sédiments de dragage.

Lilles (59)

*En savoir plus :
cd2e.com*

17 novembre 2022

**Colloque gestion des déchets
dangereux**

« Green Deal : cohérence et ambition
sont-elles au Rendez-Vous ? »

Paris

*En savoir plus :
sympred.fr*

15 au 17 novembre 2022

Enviropro Grand Est

Salon interrégional des solutions technologiques
environnementales du Grand Est à destination des
industries, des communes et collectivités, du BTP,
du transport et de la logistique.

Nancy (54)

*En savoir plus :
enviropro-salon.com*

22 novembre 2022

**Actualités réglementaires déchets
et focus sur les biodéchets**

Webinaire régional Pays de la Loire.

En ligne

*En savoir plus :
economiecirculaire.org*

22 au 24 novembre 2022

**Salon des maires
et des collectivités locales**

Paris

*En savoir plus :
salondesmaires.com*

28 novembre 2022

JIS&SR2022

Journée industrielle et scientifique
de la chaire RECONVERT

Une journée d'échange portant sur la « Déconstruction
du bâtiment dans un cadre d'économie circulaire :
en route vers le pilotage territorial ! »

Villeneuve-d'Ascq (59)

*En savoir plus :
reconvert.wp.imt.fr*

29 et 30 novembre 2022

**Convention d'affaires du biogaz
et de la méthanisation**

Conçue par Biogaz Vallée, cette 10^e convention
accélère les mises en relation entre les porteurs de
projet – agricoles, industriels ou territoriaux – et les
fournisseurs de solutions.

Saint-Étienne (42)

*En savoir plus :
biogazvallee.eu*

DÉCEMBRE

6 décembre 2022

**Intégration des MPR
dans l'automobile**

Team2 avec l'ARIA, le Groupement Plasturgie Auto-
mobile, et Transalley vous convient à un événement
sur l'intégration des matières plastiques recyclées
dans l'automobile.

Louvre-Lens Vallée (62)
En savoir plus : team2.fr

2023

24 janvier 2023

**16^e Rencontres AMORCE /
Eco-Organismes**

Paris

En savoir plus : amorce.asso.fr

7 mars 2023

R4 Composites

Le RDV de l'économie circulaire
des composites

Bordeaux (33)

En savoir plus : r4-composites

7 et 8 juin 2023

Expobiogaz

Le salon national du gaz renouvelable, de
production à la valorisation.

Strasbourg (67)

En savoir plus : expo-biogaz.com

13 et 14 septembre 2023

RWM

Salon et conférences pour les professionnels
des déchets, du recyclage et de la durabilité.

Birmingham (Royaume-Unis)

En savoir plus : rwmexhibition.com

IMPORTANT

Recyclage Récupération

vous conseille de vérifier la bonne tenue
de ces événements avant de vous y rendre.





Famille du média : **PQR/PQD**
(Quotidiens régionaux)

Périodicité : **Quotidienne**

Audience : **1055000**

Sujet du média :

Actualités-Infos Générales



Edition : **14 novembre 2022**

P.33

Journalistes : -

Nombre de mots : **117**

p. 1/1

RÉGION

MARDI 15 NOVEMBRE, LILLE

ASSISES NATIONALES DE LA VALORISATION DES SÉDIMENTS

Trois ans après la première édition parisienne, les assises nationales de la valorisation des sédiments de dragage, organisées par le CD2E basé à Loos-en-Gohelle et son centre de ressources Sedilab, reviennent les 15 et 16 novembre à Lille au Nouveau Siècle. Pour préserver le bon fonctionnement de nos 8 500 km de voies d'eau navigables et de nos nombreux ports, des millions de m³ de sédiments sont dragués chaque année. Marins ou fluviaux, ils représentent un volume colossal de déchets dont la gestion constitue un défi de taille. La première journée, sera signé un engagement pour la croissance verte en faveur de la valorisation des sédiments.





l'agenda des rendez-vous éco de la région... et d'ailleurs

RÉGION

MARDI 15 NOVEMBRE, LILLE

ASSISES NATIONALES DE LA VALORISATION DES SÉDIMENTS

Trois ans après la première édition parisienne, les assises nationales de la valorisation des sédiments de dragage, organisées par le CD2E basé à Loos-en-Gohelle et son centre de ressources Sedilab, reviennent les 15 et 16 novembre à Lille au Nouveau Siècle. Pour préserver le bon fonctionnement de nos 8 500 km de voies d'eau navigables et de nos nombreux ports, des millions de m³ de sédiments sont dragués chaque année. Marins ou fluviaux, ils représentent un volume colossal de déchets dont la gestion constitue un défi de taille. La première journée, sera signé un engagement pour la croissance verte en faveur de la valorisation des sédiments.



Guichet vert : nouveau service pour accélérer le verdissement de la commande publique en Hauts-de-France

Dans le cadre du **Plan national des achats durables** (PNAD 2022-2025), le [CD2E](#) (accélérateur de l'éco-transition), le [Centre de ressource du développement durable](#) (Cerdd) et le réseau APuRe (Acheteurs publics responsables) dévoilent un **programme régional** qui vise à accompagner la transformation et le **verdissement des achats publics** dans la région Hauts-de-France. Parmi les mesures phares, la mise en place d'un **guichet vert**, nouveau service opérationnel depuis fin septembre.



Emmanuel Bertin, directeur du Ceerd, Frédérique Seels, directrice du CD2E et Jean-Christophe Carouille, co-animateur du réseau APuRe et chef de service au sein de la direction de la Commande publique mutualisée.

«*Ne pas opposer achat durable et achat performant.* » C'est par ces mots qu'Emmanuel Bertin, directeur du Ceerd a introduit la présentation du programme régional pour la massification de l'éco-transition en région. Selon l'Observatoire économique de la commande publique (OECF), seuls 17% des marchés publics passés en France en 2020 incluaient une clause environnementale.

Accélérée par le cadre législatif et le plan national des achats durables, adopté récemment, la structuration d'un accompagnement en région ne date pas d'aujourd'hui. «*En Hauts-de-France, nous avons été pionniers de l'achat durable responsable. L'animation régionale pour l'achat public est plus facile car la coopération est l'ADN même de la région. Il y a beaucoup de démarches dans le cadre de rev3 et de l'Économie sociale et solidaire* », explique Emmanuel Bertin. «*On saisit*



la balle au bond. Nous passons à la vitesse supérieure, pour cela nous allons enclencher quatre vitesses », indique à son tour **Frédérique Seels**, directrice du CD2E.

Guichet vert

Opérationnel depuis le 29 septembre dernier, le guichet vert est un service de question minute à destination des acheteurs. Les sollicitations peuvent porter sur des questions d'organisation (stratégie, méthode, cadrage, indicateurs, politique d'achat...).

Objectif : faciliter la mise en oeuvre des achats publics responsables, et en particulier l'intégration de clauses environnementales dans les marchés. Accessible via un formulaire en ligne sur le [site de la Clause Verte](#), le guichet vert est opéré par le CD2E, en lien avec des experts régionaux et les réseaux nationaux. À noter que ce conseil est gratuit et de courte durée.

Plate-forme Rapidd et chantier d'exploration

On retrouve dans le programme régional, la volonté de renforcer les contenus et l'utilisation des plates-formes d'échanges et de ressources. Pour cela, la plate-forme [Rapidd](#) se veut être un outil pour le partage opérationnel et une capitalisation des pratiques et compétences achats grâce à des communautés de professionnels.

Les chantiers d'exploration invitent les experts de la commande publique responsable - qui le souhaitent - à mener des réflexions approfondies vers des sujets nouveaux ou avec une approche nouvelle, et dans une perspective de partage de production pour l'ensemble des acteurs régionaux.

«L'idée des chantiers, quatrième levier du programme, est d'explorer de nouvelles choses dans les territoires avec les acteurs locaux car nous avons les moyens pour financer même les plus petits chantiers et travailler avec les plus petites collectivités. Nous commencerons dès cet hiver », précise Frédérique Seels, directrice du CD2E.

Programmation événementielle

Le plan régional prévoit une série d'ateliers de sensibilisation, de tables rondes, de groupes de travail portés sur des thématiques diverses dédiés aux élus, aux acheteurs publics ainsi qu'à l'ensemble des acteurs publics ou privés concernés par la commande publique. Le premier atelier Achats publics responsables se tiendra le 22 novembre à Arras. Il abordera la question de la relation fournisseurs. Le premier d'une longue série indique le réseau APuRe.

Zoom sur la commande publique en Hauts-de-France

Avec un volume d'achat d'environ 200 milliards d'euros en France chaque année, le poids de la commande publique est conséquent. En Hauts-de-France, même s'il est impossible de livrer des données exactes, elle représenterait entre 5 et 6,5 milliards d'euros annuels. Celle-ci s'articule ainsi :

- Les collectivités territoriales : 55 à 60% du volume (en euros) de la commande publique régionale.
- Les bailleurs sociaux (15 à 17%).

- Les services de l'État (8%).
- Les hôpitaux (8%).

Les principaux volumes (en euros) concernent les bâtiments publics, les logements et les transports. À noter qu'en Hauts-de-France, de nombreuses villes se démarquent en matière d'achat responsable.

Les Hauts-de-France, laboratoire de valorisation des sédiments



Image'in_Adobestock

Des acteurs publics et privés des Hauts-de-France se sont engagés mardi 15 novembre, à Lille, à développer une filière dans ce domaine. Leur Engagement pour la croissance verte, signé lors des Assises nationales de la valorisation des sédiments, s'inscrit dans la feuille de route sur l'économie circulaire et les objectifs de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

Seize partenaires de profils très différents ont signé le 15 novembre à Lille un Engagement pour la croissance verte (ECV) concernant les sédiments issus du dragage ou du curage des voies navigables et des ports maritimes. C'est le premier ECV à viser la constitution de « plusieurs filières industrielles de valorisation » de ces sédiments, souligne Cyril Scribot, consultant chargé de ce sujet au pôle d'excellence régional pour la Création et le développement des éco-entreprises (CD2E). Les pistes explorées portent en effet sur leur intégration dans l'asphalte, le béton, le ciment, des matrices composites, des granulats ou encore dans le modelage d'éco-paysages.

L'enjeu est de taille : chaque année, des millions de mètres cubes de sédiments sont extraits des rivières, des canaux et des ports. Une partie est envoyée en Belgique et aux Pays-Bas, qui ont une réglementation plus souple. Mais 90% des sédiments (45 millions de tonnes), dont une partie est polluée, sont rejetés dans la mer ... Ces rejets seront interdits à partir de janvier 2025, date d'entrée en vigueur de la loi pour l'économie bleue. Il faudra donc trouver des solutions de stockage -elles sont aujourd'hui limitées- mais aussi d'usage de ces sédiments dont les coûts de gestion (120 euros la tonne) ont été multipliés par six en 10 ans, indique le CD2E.

Multiples usages

Le nombre et la diversité des signataires de l'ECV (1), une richesse, constitue d'ailleurs une autre originalité de cet ECV : il a été signé par des collectivités, des fédérations professionnelles, des instituts de recherche, des industriels, des bureaux d'étude... Des acteurs tous situés dans les Hauts-de-France, région qui devient ainsi le laboratoire de la valorisation des



sédiments fluviaux ou marins, avant une extension de la démarche à l'échelle nationale.

Les partenaires ont une longueur d'avance sur le sujet : ils y travaillent depuis une dizaine d'années, sous l'égide du Conseil régional. A l'époque, « c'était un pari un peu fou », a souligné Aurore Colson, conseillère régionale déléguée à l'économie circulaire. La Région s'y est engagée, dans le cadre du programme Rev3, pour soutenir les perspectives économiques, industrielles et écologiques mais aussi comme gestionnaire des ports de Boulogne-sur-mer et de Calais. Elle a un rôle de mobilisation des acteurs.

Sur le plan réglementaire, l' [avis publié au Journal officiel](#) du 13 janvier 2016, qui prévoit une sortie du statut de déchets pour les matériaux tels que les sédiments de dragage, a déjà ouvert la voie. Et sur le plan technique, les acteurs des Hauts-de-France ont déjà mené des études sur les propriétés techniques des sédiments et des expérimentations d'intégration dans des matériaux et projets.

Déployer la commande publique

A travers cet ECV, ils s'engagent à amplifier leur démarche et à lever les freins pour massifier l'emploi des sédiments comme matière première. Il s'agit ainsi de « donner de la visibilité » à cette ressource, a indiqué Olivier Matrat, directeur territorial adjoint de Voies navigables de France (VNF). Les collectivités, dont les projets représentent une part importante de l'activité des entreprises de bâtiment et de travaux publics, sont particulièrement visées : « pour qu'elles passent commande (en intégrant une clause incitative sur les sédiments, NDLR), il faut qu'elles sachent que les sédiments sont d'un usage simple et facile », a expliqué Frédérique Seels, directrice générale du CD2E. Outre des actions d'expérimentation et de recherche, l'ECV comprend des engagements en matière de communication, de formation, de mutualisation des connaissances et des avancées, de mise en synergie des acteurs et d'accompagnement des porteurs de projets. Les retombées, pour les seuls Hauts-de-France, sont évaluées à 140 millions d'euros par an, a ajouté la directrice, et à 400 nouveaux emplois.

L'engagement devrait être prochainement signé par Christophe Béchu, *ministre* de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et par Bruno Lemaire, ministre de l'Économie et des Finances. L'Etat s'engagera à simplifier le cadre réglementaire et scientifique, à sécuriser la filière.

Le jour de la signature de l'engagement, cinq autres partenaires potentiels, des industriels et un bureau d'études, ont souhaité le rejoindre.

Notes -
note 01

[Le Conseil régional des Hauts-de-France, le pôle d'excellence régional pour la Création et le développement des éco-entreprises \(CD2E\), le Grand port maritime de Dunkerque \(GPMD\), la Métropole Européenne de Lille \(MEL\), la Fédération régionale des travaux publics Hauts-de-France \(FRTF HDF\), la Fédération française du bâtiment du Nord-Pas-de-Calais \(FFB 5962\), la Chambre de commerce et d'industrie de la région Hauts-de-France, la Confédération des petites et moyennes entreprises des Hauts-de-France, l'entreprise Nord Asphalte et le bureau d'études Néo-Eco, l'Institut Mines telecom et l'IMT Nord Europe, le Cerema, le Centre d'études et de recherches de l'industrie du béton \(CERIB\) et le Bureau de recherches géologiques et minières \(BRGM\)](#) [Retourner au texte](#)



Hauts-de-France : la région en pole position pour valoriser les sédiments de dragage

Pas de ministre mais des acteurs régionaux très motivés. Lundi 15 novembre 2022 à Lille, les deuxièmes assises nationales des sédiments⁽¹⁾ ont été l'occasion, pour une vingtaine d'acteurs régionaux dont la FRTP et la FFB des Hauts-de-France, d'officialiser un partenariat renforcé avec l'Etat au travers de la signature d'un engagement pour la croissance verte (ECV).



© E.L.

Industriels, collectivités, chercheurs, bureaux d'études, etc., une vingtaine d'acteurs, dont la FRTP et la FFB, a signé avec l'Etat un engagement pour la croissance verte lors des assises des sédiments à Lille, ce 15 novembre 2022.

Fini les expérimentations, place à la massification ! En Hauts-de-France, collectivités, industriels, gestionnaires de ports et de canaux, bureaux d'études, laboratoires de recherche, etc. une vingtaine d'acteurs⁽²⁾ sont dans les starting-blocks pour concrétiser et massifier les résultats plus de 20 ans de recherche et d'expérimentation sur la **réutilisation de sédiments, issus du dragage des ports ou des canaux, comme matériaux de construction**.

Objectif de l'ECV signée avec l'Etat : **faire émerger une filière industrielle de revalorisation des sédiments de dragage « à forte valeur ajoutée »** par leur utilisation dans les asphaltes, bétons, ciments, granulats ou matrices composites en levant notamment les obstacles réglementaires. Et la « *task force* » régionale compte bien être très prochainement reçue à Paris pour une signature plus officielle avec le gouvernement.

Cerema, BRGM et Cerib, de concert

« L'engagement symbolique et collectif va faciliter un travail commun, notamment sur les guides en cours d'élaboration sur la sortie du statut de déchets », se félicite Laurent Tapadinhas, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) des Hauts-de-France. Autre bonne nouvelle : **Cerema, BRGM et Cerib vont travailler de concert sur ces guides : une première à cette échelle !**

« Il s'agit d'une démarche originale car elle est multipartenariale et régionale et avec une vocation à être appliquée partout en France », décrypte Cyril Scribot, consultant valorisation des sédiments pour le CD2E. Le centre de déploiement de l'écotransition dans les entreprises et territoires est chargé d'animer la démarche ECV, dont les Hauts-de-France sont devenus le laboratoire grâce au déploiement, depuis 2009, de la **démarche « Sédimatériaux »**.

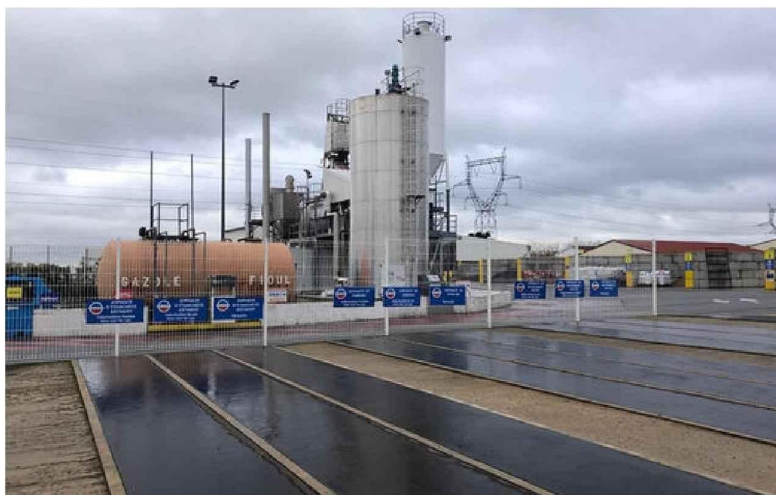


Basée sur la caractérisation des sédiments, sur une formulation de nouveaux matériaux, eux-mêmes testés ensuite en laboratoire, puis grandeur nature sur un pilote, « **La démarche sédimentaires que nous avons développée avec le CD2E⁽²⁾ fonctionne !** Elle a montré la faisabilité technique du réemploi sans risques de sédiments », souligne Nor-Edine Abriak, Chef du laboratoire de Mécanique des sols et matériaux à l'IMT Nord Europe, qui travaille sur le sujet depuis 1992. Il ajoute que **si la méthode est référencée au niveau européen et déjà utilisée en Belgique en Hollande et même en Angleterre, elle n'est toujours pas référencée par l'Etat français !**

Echec de Recybéton

« Si cette démarche Sédimentaires avait été appliquée dans la **démarche Recybéton**, cela aurait permis d'économiser les **34 millions d'euros investis à perte** dans ce programme qui s'est avéré un vrai échec », regrette le chercheur.

Pour lui, les sédiments sont par ailleurs à l'aube d'une révolution qui leur permettra de prendre énormément de **valeur grâce à leur humidité**. « D'ici deux mois une publication scientifique montrera que ces sédiments peuvent être **considérés comme des « médicaments » pour la réutilisation des granulats de déconstruction**. Ces derniers sont en effet souvent trop secs pour être réutilisés pour faire du béton. En les mélangeant avec des sédiments, qui vont rarement au-delà de 30 % de siccité, ils pourraient être « guéri » de ce manque d'humidité et ainsi avoir eux aussi une deuxième vie », se félicite le spécialiste des matériaux de construction.



© E.L.

L'usine Nord Asphalte à Gondrecourt (Nord) accueille des planches pilotes (au premier plan) d'asphalte contenant des sédiments, substitués pour partie aux granulats.

Grâce à la démarche Sédimentaires et à la dynamique régionale enclenchée, **plusieurs projets pilotes** ont été montés avec des industriels régionaux, et peuvent ainsi déjà être mis en avant.

C'est par exemple le cas de Sédi'asphalte, en partenariat avec Nord Asphalte, qui a prouvé la possibilité d'intégrer ces sédiments en substitut des granulats, pour produire de l'asphalte. Idem pour le ciment avec le projet Sedicim en partenariat avec Eciom, dans lequel les sédiments ont remplacé une partie des matériaux du ciment. **La Métropole européenne de Lille a elle aussi mené des chantiers pilotes**. Le projet Sédimel a mis ainsi en œuvre des hydrocyls et des coulis autocompactants contenant des sédiments.

À LIRE AUSSI

Métropole de Lille : Le recyclage des sédiments déployé grandeur nature

Rejet en mer interdit

Il faut dire que les acteurs régionaux doivent vite trouver des solutions, pour s'approvisionner en granulats mais surtout pour trouver un débouché aux produits de dragage. Avec trois grands ports et une topographie en pente douce qui favorise la sédimentation, la région est en effet très concernée par cette problématique. Or, **dès 2025 le rejet en mer des sédiments pollués sera interdit**.

Pour autant, **50 millions de mètres cubes de sédiments marins sont dragués tous les ans à l'échelle nationale** dont 10 % en Hauts-de-France. 90 % sont rejetés en mer. Le coût de leur traitement à terre s'élève aujourd'hui à 120 euros la tonne !



© E.L.

Le site de transfert construit par VNF (Valétudes, maîtrise d'ouvrage) à Wambrechies à côté de Lille pour accueillir de façon transitoire les sédiments issus du recalibrage de la Lys mitoyenne. L'exploitant du site, Ecoterres, s'est engagé à valoriser une partie des sédiments qui transiteront dans des matériaux de construction.

Pour les sédiments fluviaux, 1,3 million de mètres cubes de sédiments sont dragués par an en France. Pour les seuls 680 km de canaux exploités par voie navigable de France (VNF) en Nord et Pas-de-Calais, c'est 400 000 m³ qui devraient être dragués par an, avec seulement 100 000 m³ réalisés pour cause de coût trop élevé. Olivier Matrat précisait lors des assises : « **46 euros du mètre cube, c'est le coût de gestion actuellement prohibitif pour VNF** ». Le directeur adjoint de la direction territoriale de VNF regrettait que les guides d'interprétation actuels pour la sortie du statut de déchets « freinent aujourd'hui le réemploi des sédiments, même lorsqu'ils sont inertes ».

Pour permettre aux industriels de réutiliser les sédiments dans un futur qu'ils espèrent proche, **VNF emménage trois sites de transfert en région (à Mortagne-du-Nord, Château-l'Abbaye et à Wambrechies)**, « une première à l'échelle nationale ». VNF estime à environ **10 millions de mètres cubes sur 20 ans**, le besoin d'extraction de sédiments sur les seuls départements du Nord et Pas-de-Calais.

140 millions d'euros de retombées

« Ces sédiments représentent un **gisement de matériaux pérenne formidable**. C'est une véritable carrière à ciel ouvert. Pour lancer leur utilisation à grande échelle, il faudrait un **coup de pouce des maîtres d'ouvrage**. Ces derniers peuvent en effet solliciter dans leurs marchés le recours à un petit pourcentage de matériaux contenant des sédiments », met en avant Francis Grenier, le directeur de Nord Asphalte.

« Nos **entreprises de TP** innovent et s'équipent pour être en capacité de réutiliser ces sédiments », a de son côté souligné Frédéric Pissonnier, le président de la FRTP des Hauts-de-France. Dans le cadre de l'ECV, la FRTP et la FFB se sont engagées à faciliter la diffusion de bonnes pratiques auprès de leurs adhérents.

Directement concernée, car propriétaire des ports de Boulogne-sur-Mer et Calais, **la région Hauts-de-France soutient activement la dynamique régionale**. « Cette contrainte des sédiments à retraiter doit devenir une force », a positivement Aurore Colson, conseillère régionale déléguée à « l'Economie circulaire » lors de ces assises. Les acteurs régionaux estiment à 140 millions d'euros par an les retombées pour le territoire de la mise en place de ces boucles d'économie circulaire à base de sédiments.

(1) Organisées par le CD2E, l'IMT Nord-Europe et le centre de ressources Sedilab, les deuxièmes assises des sédiments ont réuni près de 200 acteurs.

(2) La région Hauts-de-France, Le CD2E, VNF, Le Grand port maritime de Dunkerque, La Métropole européenne de Lille, La Fédération régionale des Travaux publics Hauts-de-France, la Fédération française du Bâtiment du Nord-Pas-de-Calais, la Chambre de commerce et d'industrie de la région Hauts-de-France, la Confédération des petites et moyennes entreprises des Hauts-de-France, Nord Asphalte, Eciom, Néo-Eco, l'Institut Mines Telecom Nord Europe, le Cerema, le Centre d'études et de recherches de l'Industrie du béton, le Bureau de Recherches géologiques et minières, Baudelot Environnement, Cemex, Ixsanes, Ecoterres.

Sélectionné pour vous

Industrie : Holcim mise sur le carbonate de calcium

Bâtiment : la crise énergétique électrifie la filière

Saint-Gobain active la transformation des terres d'excavation en béton

Mon actualité personnalisable

Suivez vos informations clés avec votre newsletter et votre fil d'actualité personnalisable.
Choisissez vos thèmes favoris parmi ceux de cet article :

☐ BRGM ☐ Cerema ☐ Cerib ☐ FFB ☐ FRTP ☐ Lille ☐ Matériaux de construction ☐ Nord ☐ VNF

Tous les thèmes de cet article sont déjà sélectionnés.

- Vos thèmes favoris ont bien été mis à jour.

Gérer mes thèmes favoris

[Valider la sélection](#) | [Fermer](#)

Les Hauts-de-France s'engagent dans la revalorisation des sédiments

Cette année, **les assises nationales de la valorisation des sédiments** se déroulaient à Lille, les 15 et 16 novembre derniers. L'occasion de s'informer sur la filière et d'anticiper les évolutions à venir. Mais cette seconde édition a surtout été marquée par la signature de l'Engagement pour la Croissance Verte qui doit aider à diversifier et accélérer le déploiement des filières de valorisation des sédiments.



Les 18 signataires de l'Engagement pour la Croissance Verte réunis sur la scène. © Aletheia Press/L.Péron

Ça drague dur dans le Nord-Pas-de-Calais... En effet, chaque année, afin de faciliter le passage des bateaux, Voies Navigables de France (VNF) drague près de 5 millions de m³ de sédiments marins dans les 3 ports et 100 000 m³ de sédiments fluviaux dans les 680 kilomètres de canaux. Des volumes colossaux qui sont soit rejetés en mer, soit envoyés au Bénélux pour être revalorisés.

En tout cas c'était le cas jusqu'ici. La loi Leroy pour l'économie bleue, précise en effet que «*à partir du 1^{er} janvier 2025, le rejet en mer des sédiments et résidus de dragage pollués sera interdit* ». À cette date, les acteurs publics et les gestionnaires seront donc contraints de réduire le stockage à terre et de diminuer le rejet dans l'océan. De quoi pousser les acteurs économiques des Hauts-de-France à réfléchir à de nouvelles solutions.

Signature de l'ECV : un acte fondateur

Et c'est la revalorisation de ces sédiments qui semble être la réponse. *«Tout ce temps, nous avons considéré les sédiments comme des déchets. Or aujourd'hui, avec les problèmes d'approvisionnement et le coût des matières premières qui ne cessent*



de grimper, ils s'avèrent être une véritable ressource», assure Frédéric Pissonnier, président de la FRP Hauts-de-France. «Cela fait déjà plusieurs années que nous intégrons 10 à 20 % de sédiments dans nos produits et ils ne sont pas de moins bonne qualité. Preuve que la valorisation est possible et rentable» renchérit Francis Grenier, président de Nord Asphalte.



Les participants à la table ronde, sur le thème : comment diversifier et accélérer le déploiement des filières de valorisation des sédiments ? © Aletheia Press/L.Péron

Voilà pourquoi 18 acteurs (CD2E, Cerema, MEL, Néo-Eco..) ont signé avec l'Etat, un Engagement pour la Croissance Verte (ECV) de 3 ans, visant à développer rapidement une filière de gestion et de valorisation des sédiments portuaires et fluviaux. Les signataires s'engagent ainsi à identifier les freins de la mise en place de cette filière, à se partager les données quant aux possibles réutilisations de ces «déchets» et à mettre en avant les projets pionniers et innovants de gestion et de valorisation de ces sédiments. *« L ' ECV est un véritable partenariat, détaille Frédérique Seels, directrice du CD2E. D ' un c ô t é, les porteurs de projets s ' engagent en faveur de l'économie circulaire, en utilisant des sédiments ayant le statut de déchets pour la création de nouveaux produits. Et de l ' autre, l ' Etat, s ' assure de simplifier le cadre réglementaire et scientifique, ainsi que de sécuriser la filière. »*

Trouver des solutions techniques

En effet, au delà des déclarations d'intention un long travail s'annonce encore. Dans un premier temps, il est clair que les acteurs économiques des Hauts-de-France, ne pourront pas échapper à une phase de recherche et développement (R&D) colossale. Pour que la filière de valorisation puisse se massifier et se diversifier, les sédiments devront être classés selon leurs propriétés et leurs possibles utilisations.

Par chance, l'IMT Nord Europe de Douai, a déjà pris cet enjeu à bras-le-corps. *«Nous avons développé, au sein de notre*

structure, un outil gratuit qui pourra aider la filière à se développer» témoigne Mahfoud Benzerzour. Il s'agit de WikiSed, une plateforme collaborative qui permet aux industriels, qui ont mis en place un traitement de sédiment nouveau, de partager leurs données. Une sorte de Wikipédia des sédiments. *«Ainsi, celui qui cherche comment valoriser ses sédiments, trouve des solutions rapidement et en libre accès»*, se réjouit Mahfoud Benzerzour.



Dans le Nord-Pas-de-Calais, Voies Navigables de France drague près de 100 000 m³ de sédiments fluviaux dans les 680 kilomètres de canaux. © Roel

140 M€ de retombées par an

Au delà des contraintes techniques, l'aspect réglementaire est aussi à travailler. *«Nous allons devoir travailler main dans la main avec l'Etat pour que les sédiments, qui ne sont que des dépôts, sortent de ce statut de déchet qui inquiète tant les industriels»* affirme Aurore Colson, conseillère régionale des Hauts-de-France déléguée à l'Economie Circulaire.

Certes la création de la filière de gestion et de valorisation aura un coût. Mais *« il y a des fonds européens à aller chercher. L'Etat et la région sont là aussi »*, rassure Aurore Colson. Et par la suite la démarche pourrait rapporter gros. De nouveaux marchés devraient se développer. Selon les estimations du CD2E, l'émergence de cette nouvelle filière va engendrer des retombées économiques de près de 140 millions d'euros par an et permettre la création de 400 emplois dans les Hauts-de-France. *«L'idéal serait aussi que l'Etat, entre autres, rende obligatoire l'utilisation de 2 à 3 % de sédiments dans les cahiers des charges»*, conclut Frédérique Seels, directrice du CD2E.

ÉTIQUETTES:

CATEGORIES: [ACTUALITÉS](#)

Déjà quelques projets pionniers

Des projets de revalorisation des sédiments extraits du fond des ports et des canaux existent déjà dans les Hauts-de-France. Ainsi, lors de la construction des 600 mètres de route du Quai Freycinet, le Grand Port maritime de Dunkerque a incorporé des sédiments dans les couches de base et de fondation de la voie. Autre projet, porté cette fois par la société Neo-Eco, la création de mobilier urbain à base de sédiments de dragage, comme des tables, des bancs ou encore des jardinières. Des projets pionniers, mais qui sont encore minoritaires face aux milliers de m³ dragués chaque année dans la région par VNF. *«Aujourd ' hui, 90 % du volume total des sédiments marins extraits sont rejetés en pleine mer, engendrant des conséquences désastreuses sur les écosystèmes»,* déplore Cyril Scribot, consultant économie circulaire au CD2E . *Quant aux sédiments fluviaux, la plupart du temps, ils sont envoyés dans les pays frontaliers que sont la Belgique et les Pays-Bas pour être revalorisés ».*



Nord

AISNE • CALVADOS • EURE • MANCHE • NORD • OISE • ORNE • PAS-DE-CALAIS • SEINE-MARITIME • SOMME

 Responsable régionale : **Emmanuelle Lesquel** • 253, rue Pierre-Legrand, 59000 Lille

 Tél. : 06.64.45.08.98 • emmanuelle.lesquel@lemoniteur.fr • [@Elesquel](https://twitter.com/Elesquel)

Hauts-de-France En pole position pour valoriser les sédiments

Point de ministre ni de secrétaire d'Etat mais des acteurs régionaux très motivés : industriels, scientifiques, collectifs... Le 15 novembre dernier, à Lille (Nord), la deuxième édition des Assises nationales de la valorisation des sédiments a été l'occasion pour une vingtaine d'acteurs des Hauts-de-France, dont la FRTF et la FFB, d'officialiser un partenariat renforcé avec l'Etat au travers de la signature d'un engagement pour la croissance verte (ECV). Son objectif : faire enfin émerger des filières industrielles de valorisation « à forte valeur ajoutée » des sédiments de dragage par leur utilisation dans les asphaltes, bétons, ciments, granulats ou matrices composites en levant notamment les obstacles réglementaires. Et la « task force » régionale compte bien être prochainement reçue à Paris pour une reconnaissance officielle.

Laboratoire régional. « Il s'agit d'une démarche originale car elle est multipartenariale et régionale, avec une vocation à être appliquée partout en France », décrypte Cyril Scribot, consultant valorisation des sédiments pour le CD2E. Le centre de déploiement de l'écotransition dans les entreprises et territoires est chargé d'animer la démarche ECV, dont les Hauts-de-France sont devenus le laboratoire grâce à la mise en œuvre depuis 2009 de la démarche Sédimatériaux.

Basée sur la caractérisation des sédiments, sur une formulation de nouveaux matériaux testés ensuite en laboratoire, puis sur le terrain, « Sédimatériaux a montré la faisabilité technique du réemploi », souligne Nor-Edine Abriak, chef du laboratoire de mécanique des sols et matériaux à l'IMT Nord Europe, qui travaille sur le sujet depuis 1992. Grâce à cette dynamique, plusieurs projets pilotes montés avec des industriels peuvent être mis en avant. Sedi-asphalte, en partenariat avec Nord Asphalte, a ainsi prouvé la possibilité d'intégrer ces sédiments pour produire de l'asphalte. Idem pour le ciment avec le projet Sedicim mené avec Eqiom.

Débouché aux produits de dragage. Il faut dire que les acteurs régionaux sont pressés de trouver des solutions pour s'approvisionner en granulats mais surtout pour dénicher un débouché aux produits de dragage. Dès 2025, leur rejet en mer sera interdit.



MARC CHAUMONT / DIVERGENCE

Pour éviter l'ensablement des bateaux, 5 millions de m³ de sédiments marins sont dragués tous les ans dans les Hauts-de-France.

Or 5 millions de m³ de sédiments marins sont dragués chaque année dans les Hauts-de-France, dont 90 % sont rejetés en mer, et le coût de leur traitement à terre s'élève à 120 euros/t.

Pour les 680 km de canaux exploités par Voies navigables de France (VNF) dans le Nord et le Pas-de-Calais, 400 000 m³ devraient être dragués par an, mais 100 000 m³ le sont effectivement. « Leur gestion nous revient à 46 euros/m³, ce qui représente un coût prohibitif », indique Olivier Matrat, directeur territorial adjoint de l'établissement public. Pour permettre aux industriels de réutiliser les sédiments, VNF aménage trois plateformes de transit de sédiments en région, dont la première, à Wambrechies (Nord), sera opérationnelle en janvier prochain.

Directement concernée aussi, car propriétaire des ports de Boulogne-sur-Mer et de Calais, la région Hauts-de-France soutient activement la démarche. « Cette contrainte doit devenir une force », affirme Aurore Colson, conseillère régionale déléguée à l'économie circulaire. ● **Emmanuelle Lesquel**





AGENDA

OCTOBRE

7 octobre 2022

Circular Design in Plastics

Une journée pour apprendre les concepts clés de la circularité et l'éco-conception des plastiques en revisitant les fondamentaux de la plasturgie.

Namur (Belgique)

En savoir plus :

<https://www.eventbrite.be/e/circular-design-in-plastics-vers-la-plasturgie-circulaire-tickets-370290227037?aff=ebdsoporgprofile>

11 octobre 2022

Journée d'étude Déchets et économie circulaire

Collectes, nouvelles REP, maîtrise des coûts : optimisez votre gestion !

Paris

En savoir plus :

evenements.infopro-digital.com/

13 octobre 2022

Colloque du Cibe Bois Énergie

La 15^e édition a pour thème : « Innovations pour renforcer l'efficacité du bois-énergie ».

Lille (59)

En savoir plus :

cibe.fr

13 octobre 2022

Journée Achats Matières 2022

Cet événement organisé par Polyvia est dédié aux acheteurs de la plasturgie et des composites.

Le Mans (72)

En savoir plus :

polyvia.fr

17 et 18 octobre 2022



World recycling convention

Convention d'automne du Bureau International du Recyclage.

Dubai (UAE)

En savoir plus : bir.org

18 au 22 octobre 2022

Equip Auto 2022

Le salon propose un Village du réemploi : remanufacturing, réparabilité, réutilisation.

Paris

En savoir plus : paris.equipauto.com

19 et 20 octobre 2022

Congrès Ressources

6^e édition du congrès de l'écologie industrielle et territoriale.

Troyes (10)

En savoir plus : congres-ressources.fr

19 au 21 octobre 2022

36^e Congrès Amorce

Quelle résilience pour les territoires en transition écologique ? Urgence climatique, tension sur les ressources, pouvoir d'achat

Paris

En savoir plus : amorce.asso.fr

24 octobre 2022

LME Metals Seminar 2022

Les principales parties prenantes de l'industrie des métaux se réunissent pour une journée d'échanges et de débats.

Londres

En savoir plus : lme.com

NOVEMBRE

8 au 11 novembre 2022



Ecomondo

Événement de référence en Europe et dans le bassin méditerranéen pour la transition écologique, l'économie circulaire et régénérative.

Rimini (Italie)

En savoir plus : ecomondo.com

15 et 16 novembre 2022

Assises nationales de la valorisation des sédiments

Journées organisées par le CD2E et son centre de ressources sur la valorisation des sédiments de dragage.

Lilles (59)

En savoir plus : cd2e.com

15 au 17 novembre 2022

Enviropro Grand Est

Salon interrégional des solutions technologiques environnementales du Grand Est à destination des industries, des communes et collectivités, du BTP, du transport et de la logistique.

Nancy (54)

En savoir plus : enviropro-salon.com

IMPORTANT

Recyclage Récupération vous conseille de vérifier la bonne tenue de ces événements avant de vous y rendre.





AGENDA

OCTOBRE

11 octobre 2022

Journée d'étude Déchets et économie circulaire

Collectes, nouvelles REP, maîtrise des coûts : optimisez votre gestion !

Paris

En savoir plus : evenements.infopro-digital.com/

13 octobre 2022

Colloque du Cibe Bois Énergie

La 15^e édition a pour thème : « Innovations pour renforcer l'efficacité du bois-énergie ».

Lille (59)

En savoir plus : cibe.fr

13 octobre 2022

Journée Achats Matières 2022

Cet événement organisé par Polyvia est dédié aux acheteurs de la plasturgie et des composites.

Le Mans (72)

En savoir plus : polyvia.fr

17 et 18 octobre 2022



World recycling convention

Convention d'automne du Bureau International du Recyclage.

Dubai (UAE)

En savoir plus : bir.org

18 au 22 octobre 2022

Equip Auto 2022

Le salon propose un Village du réemploi : remanufacturing, réparabilité, réutilisation.

Paris

En savoir plus : paris.equipauto.com

19 et 20 octobre 2022

Congrès Ressources

6^e édition du congrès de l'écologie industrielle et territoriale.

Troyes (10)

En savoir plus : congres-ressources.fr

19 au 21 octobre 2022

36^e Congrès Amorce

Quelle résilience pour les territoires en transition écologique ? Urgence climatique, tension sur les ressources, pouvoir d'achat

Paris

En savoir plus : amorce.asso.fr

24 octobre 2022

LME Metals Seminar 2022

Les principales parties prenantes de l'industrie des métaux se réunissent pour une journée d'échanges et de débats.

Londres

En savoir plus : lme.com

NOVEMBRE

8 au 11 novembre 2022



Ecomondo

Événement de référence en Europe et dans le bassin méditerranéen pour la transition écologique, l'économie circulaire et régénérative.

Rimini (Italie)

En savoir plus : ecomondo.com

15 et 16 novembre 2022

Assises nationales de la valorisation des sédiments

Journées organisées par le CD2E et son centre de ressources sur la valorisation des sédiments de dragage.

Lilles (59)

En savoir plus : cd2e.com

15 au 17 novembre 2022

Enviropro Grand Est

Salon interrégional des solutions technologiques environnementales du Grand Est à destination des industries, des communes et collectivités, du BTP, du transport et de la logistique.

Nancy (54)

En savoir plus : enviropro-salon.com

22 au 24 novembre 2022

Salon des maires et des collectivités locales

Paris

En savoir plus : salondesmaires.com

29 et 30 novembre 2022

Convention d'affaires du biogaz et de la méthanisation

Conçue par Biogaz Vallée, cette 10^e convention accélère les mises en relation entre les porteurs de projet – agricoles, industriels ou territoriaux – et les fournisseurs de solutions.

Saint-Étienne (42)

En savoir plus : biogazvallee.eu

IMPORTANT

Recyclage Récupération vous conseille de vérifier la bonne tenue de ces événements avant de vous y rendre.





Agenda <

Évènements & salons DU TRIMESTRE



Tout l'agenda sur
www.aenv.fr/agenda

12 > 13 OCTOBRE

PARIS (75) / PARC FLORAL

12^e Colloque national de l'éolien

aenv.fr/AG25077

13 > 14 OCTOBRE

STRASBOURG (67) / PALAIS DES CONGRÈS

5^e édition des Assises nationales des risques naturels (ANRN)

Les Assises nationales des risques naturels sont un lieu de rencontre et un moment d'échange pour bâtir et renforcer une culture commune du risque.

aenv.fr/AG25104

27 > 29 OCTOBRE

MONTPELLIER (34) / PARC DES EXPOSITIONS

AdNatura - Salon national des professionnels de l'écologie et de la biodiversité

aenv.fr/AG24763

08 > 09 NOVEMBRE

PARIS 15^e (75) / PORTE DE VERSAILLES

Smart City et Smart Grid 2022

aenv.fr/AG24819

> 9 NOVEMBRE

LA DÉFENSE (92) / TOUR SÉQUOIA 1

Conférence Ofate. Modèles de financement pour projets éoliens terrestres : appels d'offres ou développement hors soutien ?

aenv.fr/AG25047

15 > 16 NOVEMBRE

LILLE (59) / PLACE PIERRE-MENDÈS-FRANCE

Assises nationales de la valorisation des sédiments 2022

Quoi de neuf dans les filières de recyclage ? Quels sont les projets phares sur le sujet ? Quelle visibilité sur les volumes de sédiments à gérer à l'avenir ? Pour le savoir, le CD2E vous donne rendez-vous à Lille.

aenv.fr/AG25032

> 15 NOVEMBRE

LYON (69) / PALAIS DE LA BOURSE

EnerJ-meeting Lyon

aenv.fr/AG25000

22 > 24 NOVEMBRE

PARIS (75) / PORTE DE VERSAILLES

Salon des maires et des collectivités locales

aenv.fr/AG25019



Une nouvelle édition des Assises de la valorisation des sédiments



(Photo VNF).

La deuxième édition des « Assises nationales de la valorisation des sédiments » est organisée les 15 et 16 novembre 2022 à Lille, trois ans après celle à Paris en 2019. L'occasion de faire le point sur les évolutions réglementaires en lien avec la loi Leroy, les projets, les solutions, les avancées techniques. Autre temps fort : la signature d'un engagement pour la croissance verte (ECV) en faveur de la valorisation à terre des sédiments de dragage et de curage.

La deuxième édition des « Assises nationales de la valorisation des sédiments » est organisée par le **CD2E** (pôle d'excellence régional pour la Création et le Développement des Eco-Entreprises) et son centre de ressources Sedilab les 15 et 16 novembre 2022 à Lille. [La précédente avait eu lieu à Paris en 2019, rassemblant environ 150 personnes](#).

Ces deuxièmes Assises sont l'occasion de faire le point sur les évolutions réglementaires en lien avec l'entrée en vigueur de la loi Leroy pour l'économie bleue, selon laquelle : « *A partir du 1 janvier 2025, le rejet en mer des sédiments et résidus de dragage pollués est interdit* ».

Les organisateurs rappellent que chaque année, sur un total de 50 millions de m3 de sédiments marins dragués en France, 45 millions de m3 sont rejetés en mer (soit 90 % du volume total dragué), « *engendrant des conséquences désastreuses sur les écosystèmes* ». Ils ajoutent : « *L'application de cette loi va accroître encore la quantité de sédiments à valoriser à terre. Or les capacités de stockage sont limitées et les coûts de gestion explosent : multipliés par 6 en 10 ans, ils atteignent aujourd'hui 120 €/tonne. Les enjeux sont énormes pour tous les acteurs concernés, qu'ils soient décideurs, chercheurs, gestionnaires ou industriels* ».

Dans le même temps, le dragage permet de préserver le bon fonctionnement des 8 500 km de voies d'eau navigables (1,3 millions de m3 de sédiments dragués par an) et de nombreux ports français.

Si l'on descend à une échelle régionale, sur le réseau de VNF Nord Pas-de-Calais, soit 680 km de canaux, 300 000 m3 de sédiments s'accumulent chaque année, pour des opérations de dragage de « seulement » 100 000 m3. Sur ce seul bassin, VNF évalue à 9 à 10 millions de m3 sur 20 ans le niveau des besoins d'extraction de sédiments. Dans les Hauts-de-France, 5 millions de m3 de sédiments marins sont dragués par an (sur le total de 50 millions). Le budget dragage des trois ports (Boulogne, Calais, Dunkerque) atteint 23 millions d'euros.



Dans ce contexte, les Assises sont l'occasion de tirer les enseignements des projets et solutions, de découvrir les avancées techniques, d'anticiper les évolutions à venir, de s'informer sur les filières, de rencontrer et d'échanger entre acteurs.

Faire émerger une filière industrielle avec l'ECV

Le premier jour, le 15 novembre, comprend un temps fort avec la signature d'un engagement pour la croissance verte (ECV) « *en faveur de la valorisation à terre des sédiments de dragage et de curage* ».

Cet ECV engage l'Etat (représenté par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, et celui de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique) et 16 signataires. Ceux-ci, « *appelés porteurs de projet, sont représentatifs des acteurs concernés par le sujet : institutionnels, scientifiques, gestionnaires, industriels et collectivités territoriales* ».

« *La convention se concentre sur des applications à forte valeur ajoutée d'un point de vue industriel : asphalté, béton, ciment, matrices composites, granulats. L'objectif est de contribuer à l'émergence rapide d'une filière industrielle en France avec un fort potentiel international, en utilisant les Hauts-de-France comme laboratoire* ».

Cet ECV « *spécifique aux sédiments* » est présenté comme « *un levier d'accélération. Il engage les porteurs de projet en faveur de l'économie circulaire et, en regard, il engage l'Etat à agir en faveur de la simplification du cadre réglementaire et scientifique et de la sécurisation de la filière* ».

Parmi les 16 signataires, il y a le CD2E qui a été la manoeuvre pour cet ECV, mais aussi l'établissement VNF, Dunkerque Port, plusieurs fédérations (autour du bâtiment et des travaux publics), le Cerema...